

Séance du 12 Janvier 1946.

L'an mil neuf cent quarante six, le douze Janvier à 21 h^{me}, le Conseil Municipal régulièrement convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Jean Grand, Maire.

Etaient présents : M. M. Doutelle, Galazac, Gouarné, Verdier, Ferrié, Dandine, A. Blancat, Fago, Carthiry, Doutelle, Noaylin, Berthe, M^{me} duilhan, Fiocco.

Absents : M^{me} Castel, Adoue, M. M. Galan, Recart, Junfot, Battie.

M. le Maire donne lecture d'une lettre de la société "l'Entreprise Industrielle" 68 rue du Faubourg St Honoré à Paris, par laquelle elle demande le règlement de ses deux factures du 7 Avril 1945 dont le montant s'élève à la somme de 700 22870 et relatives à la construction d'un ligne basse tension alimentant la maison Latour, Rue de l'Ausson.

En raison de l'urgence de ce règlement et pour éviter de faire courir des intérêts moratoires au préjudice de la commune, étant donné l'impossibilité d'attendre le budget additionnel 1945, aucun crédit n'étant pris au budget initial, M. le Maire demande à l'Assemblée de voter la somme de 22 800 francs à verser sur les "fonds libres de l'exercice 1945".

Le Conseil Municipal considérant qu'il y a urgence à régler ces factures vote la somme nécessaire, à prendre sur les fonds libres de l'exercice 1945, sous réserve de l'approbation de l'autorité tutelle et après visa pour l'existence des fonds par le Recours Municipal.

Le 9 du jour étant ignoré, la séance est levée à 23 heures.

Réparti M. Grand

Approuvé :
Grand, le 15.1.1946
H. Prétet : signé M. Grand.